

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 4 juin 2012, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

97-2012

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

98-2012

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que les procès-verbaux
de la séance régulière du 7 mai 2012 et de
la séance spéciale du 22 mai 2012 soient
adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

99-2012

PUBLICITÉ BEAUCE-MÉDIA

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, d'autoriser le
directeur général, Monsieur Marc Bélanger,
à prendre une publicité dans le journal
Beauce Média, dans le cadre du cahier
vacance « Festivités Western de Saint-
Victor » soit la carte d'affaire pour un
montant de 116,00 \$.

ADOPTÉ

100-2012

DEMANDE D'AUTORISATION - COURSE À OBSTACLES

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le Conseil
Municipal de Saint-Victor n'a pas
d'objection pour qu'il y ait une course à
obstacles qui aura lieu le 18 août 2012,
en cas de pluie elle sera remise le 19 août
2012, dans la gravière située dans le Rang
4 Nord. La Municipalité de Saint-Victor ne
se tient aucunement responsable de tout
accident qui pourrait survenir durant cette
course à obstacles.

ADOPTÉ

101-2012

DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN - VICTOR BERNARD

ATTENDU la demande de Monsieur Victor Bernard pour acheter une rue projetée à côté du terrain portant le numéro de lot 361-61.

Proposé par Monsieur Luc Plante,

Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal a décidé de ne pas vendre la rue projetée à côté du terrain portant le numéro de lot 361-61.

ADOPTÉ

102-2012

PROJET DE SUBDIVISION - 9230-3478 QUEBEC INC.

Proposé par Monsieur Luc Plante,

Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 370-8-2, pour créer les lots 370-8-2-1 et 370-8-2-2, du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring, préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Francis Carrier, le 16 mai 2012 sous le numéro 4660 de ses minutes. Le directeur général est autorisé à signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉ

103-2012

DÉCRET D'UNE SEMAINE VENTE DE GARAGE

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor décrète la semaine « Vente de garage » du 20 juillet 2012 au 29 juillet 2012. Cette vente de garage est décrétée selon les conditions du règlement d'urbanisme.

ADOPTÉ

104-2012

AVIS DE MOTION - NOMINATION DE RUE

Le conseiller, Monsieur Steve Plante, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter un règlement pour une nomination de rue.

105-2012

AUTORISATION À MONSIEUR DENIS RODRIGUE - NETTOYAGE DE RUISSEAU

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Monsieur Denis Rodrigue, inspecteur municipal, à faire tout ce qui est possible pour nettoyer le fossé en avant du 391 Rang 3 Nord à Saint-Victor.

ADOPTÉ

106-2012

ENGAGEMENT DE MONSIEUR ROBERT JACQUES

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'engager Monsieur Robert Jacques comme journalier de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

107-2012

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE QUÉBEC - MUNICIPALITÉS

ATTENDU que la Municipalité a pris connaissance du programme d'infrastructures Québec - Municipalités sous volet 1.5.

ATTENDU que la Municipalité doit respecter les modalités de ce programme pour recevoir la contribution gouvernementale.

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, ce qui suit :

La Municipalité présente une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures Québec - Municipalité, sous volet 1.5 - infrastructures d'aqueduc et d'égout - renouvellement de conduites; pour le projet 64091-003 Rue Fecteau, 64091-004 Rue Saint-Joseph et 64091-005 Rue Notre-Dame.

La Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitations continus du projet.

La Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisation en réfection d'infrastructure municipale fixé à 28,00 \$ par habitant par année de réalisation de travaux subventionnés dans le cadre du programme.

La Municipalité déclare que le projet proposé est autorisé par le Conseil.

ADOPTÉ

108-2012

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger.
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la liste des comptes soit
approuvée et adoptée pour paiement :

Hydro-Québec	3 305.47 \$
Téléphone Saint-Victor	689.39 \$
Hydro-Québec	4 843.20 \$
Telus	293.22 \$
CNH Capital	21.16 \$
Hydro-Québec	82.22 \$
Hydro-Québec	5 601.27 \$
Excavation Pamphile Rodrigue	47 792.47 \$

Boivin et Gauvin		130.43	\$
Alliance Coop	8	710.04	\$
DEBB		63.60	\$
Magasin Coop	1	168.00	\$
Produits Praxair		23.54	\$
Centre Électrique de Beauce		206.21	\$
Garage Marc Bureau		807.61	\$
Garage Alain Bolduc		193.45	\$
Groupe CCL		197.76	\$
Centre du Camion (amiante)	1	983.89	\$
Ateliers FLPH		153.46	\$
M.R.C. Robert-Cliche	14	108.11	\$
Hercule Fortin Inc.	1	098.93	\$
Ind. Ciment la Guadeloupe	2	743.53	\$
Armand Lapointe Équipement		344.57	\$
Garage Bizier		750.38	\$
Pavage Sartigan	41	981.60	\$
Groupe Roche	3	383.28	\$
Réal Huot	21	002.12	\$
Ferme Donald Vachon	6	523.63	\$
Féd. Québ. des Municipalités		77.95	\$
Lettro Phil		183.96	\$
Véola	1	930.64	\$
Chevaliers de Colomb		114.98	\$
Soudure Mobile 2000		620.86	\$
Blanchette Vachon	10	796.16	\$
Aréo-Feu	3	748.19	\$
Centre Laser du Parc		5.17	\$
Orizon Mobile		16.10	\$
Pharmacie Stephanie Roy		40.38	\$
Fond de l'inf. foncière		12.00	\$
Signalisation Lévis		130.04	\$
Entreprises ALO Pomerleau		150.65	\$
Strongco	1	687.95	\$
Gravière M.J. Lesard		242.10	\$
Ferme Écoloveau	3	079.03	\$
Conception Para-Grappe		91.98	\$
Solutions GA		40.24	\$
Pro du CB		574.71	\$
Gravière G.N.V.R.	3	020.41	\$
Patnaude Trempe		514.51	\$
Les Tontes JF		385.20	\$
Extincteurs de Beauce		243.29	\$
SPME Québec Inc.		310.78	\$
Harold Bureau		15.00	\$

ADOPTÉ

109-2012

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la séance soit
levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER